

L'ennui avec ces deux discours, c'est que leurs auteurs ont dressé des hypothèses que, d'un point de vue doctrinaire, ils se contentent de répéter sans vraiment les défendre. Ils sont partis du principe que nous avons besoin d'un Sénat. Le député de Glengarry-Prescott-Russel en tentant de défendre le Sénat, a surtout défendu l'institution des premières années de la Confédération, ces années où certaines parties de l'Empire britannique furent intégrées, non sans peine, au Canada. Il a cité des cas où le Sénat avait joué un rôle important dans la défense de l'un ou l'autre des peuples fondateurs de notre pays. Cependant, je crois qu'on fait erreur en supposant que puisque le Sénat existe, il faut le conserver. Admettons-le, il «fait peut-être partie des meubles», mais la question est de savoir s'il sert à quelque chose, et le cas échéant, s'il est utile ou nuisible.

Je ne pense pas qu'il soit tout à fait évident qu'en définitive, le Sénat joue un rôle utile. Dans sa forme actuelle, je doute qu'il contribue sérieusement à défendre l'unité du Canada. Je n'ai pas remarqué que le Sénat ait réussi à maîtriser les forces qui tendent à diviser le Canada. Je dirais même qu'il arrive parfois que le Sénat semble les exacerber. Par exemple, voyons un peu quel a été son rôle il y a environ deux ans quand on a étudié la Loi sur les banques. Chaque fois que cette loi est remise à l'étude, il arrive trop souvent que le Sénat renforce l'emprise d'une petite minorité toute puissante sur toute l'économie du Canada. Quand la Chambre des communes envoie au Sénat une mesure dont l'objet est de réduire le pouvoir des banques, généralement elle nous revient avec un nouvel objet qui est d'accroître leur pouvoir. Cela n'est pas de nature à favoriser l'unité de notre pays. Il se peut qu'à l'occasion le Sénat contribue à détourner l'attention des rivalités qui opposent l'Est et l'Ouest, les francophones et les anglophones, les Maritimes et le centre, le Nord et le Sud, mais d'une façon générale, il exacerbe les rivalités ou la polarisation.

L'an dernier, il est arrivé qu'une intervention du Sénat, si elle n'a pas directement favorisé la dissension, n'ait pas été très avantageuse. C'est arrivé quand le gouvernement précédent avait proposé une mesure monstrueuse dont l'objet était de créer un service de sécurité canadien. Après que les procureurs généraux des provinces ainsi que toutes sortes d'organismes publics eussent dénoncé la loi, le gouvernement l'a soumise au Sénat. Je pense que c'était une façon pour le gouvernement de se tirer d'un mauvais pas. Le Sénat a étudié l'affaire pendant quelques mois puis a renvoyé la loi en y apportant quelques changements de pure forme. Le gouvernement s'en trouva satisfait estimant que le projet de loi avait été suffisamment modifié. La mesure fut adoptée. Le parti conservateur qui formait alors l'opposition officielle vota en faveur de la mesure comme il l'avait fait à l'étape du comité.

Dernièrement, je me suis bien amusé quand j'ai reçu une lettre m'invitant à participer à une campagne de financement, lettre signée de Dalton Camp. Ce dernier réclame des fonds au nom des associations de libertés civiles et l'une des raisons qu'il invoque est justement la présence de cette loi terrible. J'ignore où se trouvait Dalton Camp l'an dernier et quand le parti dont il est l'un des fidèles dévoués, est venu à la rescousse du gouvernement libéral en appuyant cette mesure. Voilà maintenant qu'il réclame de l'argent au nom des libertés civiles affirmant que cette mesure est mauvaise. Je ne me souviens pas que le

Sénat se soit montré un endroit propice à la réflexion et à la modération pour examiner une mesure très dangereuse laquelle a été votée par le Sénat et par la Chambre.

Je ne crois pas que le Sénat joue un rôle utile. D'accord, s'il doit y avoir un Sénat, il faut qu'il soit élu. Je suis du même avis que les deux orateurs précédents sur ce point. Un Sénat élu serait moins nuisible qu'un Sénat nommé. La question de savoir si toutes les provinces doivent y être également représentées me paraît hors de propos ou ambiguë. La représentation égale suppose que les conflits fondamentaux que nous avons à aplanir dressent entre eux les habitants de régions délimitées par une frontière provinciale. Le seul fait qu'une ligne qui s'étend du nord au sud sépare le Manitoba de la Saskatchewan ne veut pas dire que les habitants de la Saskatchewan ont des intérêts différents de ceux des habitants du Manitoba et qu'ils doivent par conséquent avoir une représentation égale au Parlement.

● (1650)

J'ai grandi au Manitoba et je comprends qu'il existe des tensions, mais je m'aperçois, avec les décennies, qu'elles proviennent de moins en moins de conflits régionaux parce que les régions changent. Par exemple, le boom économique dans les provinces de l'Ouest, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, a considérablement transformé l'équilibre des forces à l'intérieur du Canada. Les considérations régionales qui pouvaient sembler avoir beaucoup de poids quand nous n'avions que le Haut-Canada et le Bas-Canada, ou le Canada de l'Est et le Canada de l'Ouest, ou les provinces Maritimes plus le Québec et l'Ontario sans le Manitoba et les régions plus à l'ouest, marquent maintenant une étape importante de notre histoire, mais n'entrent pas nécessairement dans nos préoccupations actuelles. Je ne me souviens pas que le Sénat ait tenté la moindre médiation sérieuse dans la querelle des prix du pétrole à l'intérieur du Canada qui avait poussé le premier ministre d'une province de l'Ouest, M. Lougheed, à dire qu'il était prêt à laisser geler les maudits Canadiens de l'Est.

**M. Edwards:** Il n'a jamais dit cela.

**M. Heap:** Le député le défend de l'avoir dit. Je ne voudrais certainement pas contredire le député de l'Ouest, mais l'expression fait maintenant partie du folklore, dans l'Ouest, et elle donne une idée de l'attitude qui règne entre l'Est et l'Ouest. Que je sache, le Sénat n'a rien tenté d'important pour rendre le prix du pétrole, ou du gaz naturel, quant à cela, plus juste.

Bien que je ne m'oppose pas aux réformes que préconise le député d'Edmonton-Sud, et je ne m'opposerais certainement pas non plus en principe à ce que le Sénat soit efficace, je n'ai pas entendu ni le député d'Edmonton-Sud ni le député de Glengarry-Prescott-Russel dire pourquoi et en quoi le Sénat pourrait être efficace, encore moins comment le rendre efficace. Je ne vois tout simplement pas où le député veut en venir avec sa motion. Je crois que le principe adopté il y a un demi-siècle par le parti CCF était en avance sur son temps et qu'il est tout à fait d'actualité. Je crois que le moment est venu d'abolir le Sénat, de renoncer à toute nouvelle tentative de réforme.